



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission des institutions

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 28,
Loi instituant le nouveau Code de procédure civile

Le mardi 10 septembre 2013 (Salle du Conseil législatif)

10 h 15	Remarques préliminaires
10 h 30	Association des propriétaires d'appartement du Grand Montréal
11 h 30	Chambre des notaires (010M)
12 h 30	<i>Suspension</i>
14 h 00	Office de la protection du consommateur (005M)
15 h 00	Institut de médiation et d'arbitrage du Québec
16 h 00	Réseau pour une approche transformative du conflit (001M)
17 h 00	Confédération des organismes familiaux du Québec
18 h 00	<i>Ajournement</i>

Le mercredi 11 septembre 2013 (Salle du Conseil législatif)

9 h 30	Association du Jeune Barreau de Montréal (004M) et Jeune Barreau de Québec (002M)
10 h 30	Association professionnelle des sténographes officiels du Québec (008M)
11 h 30	Curateur public (006M)
12 h 30	<i>Suspension</i>

- 14 h 00 Chambre des huissiers de justice du Québec (009M)
15 h 00 Observatoire du droit à la justice de l'Université de Montréal (007M)
16 h 00 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
17 h 00 *Ajournement*

Le vendredi 13 septembre 2013 (Salle du Conseil législatif)

- 9 h 30 Barreau du Québec (Comité de droit de la famille, Comité de procédure civile, Comité de recours collectifs)
12 h 30 Remarques finales
12 h 45 *Ajournement*

Québec, 2013-09-06, 11 h 20

M. Mathew Lagacé
Secrétaire suppléant de la Commission des institutions
Direction des travaux parlementaires
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : ci@assnat.qc.ca